

Rejoignez UTZ

Rejoignez le programme UTZ



Pourquoi rejoindre le programme UTZ?

Approvisionnement durable. Ajouter de la valeur à votre entreprise.

1. Sécuriser votre approvisionnement

Partie intégrante d'un programme de développement durable, la certification implique tous les acteurs de la chaîne de traçabilité. Ensemble ils investissent – directement ou indirectement- dans des pratiques agricoles qui contribuent à un meilleur avenir pour les producteurs et à assurer une production suffisante de matières premières à un prix compétitif sur le long terme.

2. Protéger et améliorer la réputation de votre entreprise

- Gérer efficacement les risques
- Réduire les coûts de la chaîne d'approvisionnement
- Fournir des chaînes d'approvisionnement fiables pour les producteurs, fabricants, fournisseurs et distributeurs

3. Valeur de votre marque

Les consommateurs peuvent être sûrs que leur produit préféré est issu d'une production socialement et écologiquement responsable.

Planifiez-vous de revendiquer UTZ sur les produits de votre marque? Vous pouvez afficher le logo de votre marque sur le site web d'UTZ. Pour plus d'informations [cliquez ici](#).

4. Valeur de la traçabilité:

- Assure que les produits certifiés sont liés à des sources certifiées
- Justifie le logo et toute revendication durable UTZ sur le produit
- Met en relation les producteurs certifiés avec les acheteurs certifiés, et permet le suivi des volumes et des primes

→ [Informations pour les entreprises – Café](#)

→ [Informations pour les entreprises - Cacao](#)

→ [Informations pour les entreprises – Thé](#)



Informations pour les entreprises – Café

Toutes les entreprises qui achètent et/ou vendent des produits de café certifiés UTZ doivent s'enregistrer comme membre du [Programme Café UTZ](#). Veuillez lire ci-dessous ce que cela signifie pour votre entreprise.

1) Je souhaite m'approvisionner en café certifié UTZ. Faut-il organiser un audit de certification ?

Pour garantir que les produits avec une revendication UTZ sont liés à une source durable, toutes les entreprises de la chaîne de traçabilité doivent être conformes au document de certification [Norme de chaîne de traçabilité](#). Le document Norme de chaîne de traçabilité (ChoC) décrit toutes les exigences pour les entreprises pour pouvoir commercialiser et revendiquer que les produits sont certifiés UTZ.

Un audit de certification pour vérifier la conformité au ChoC est nécessaire si votre entreprise:

- Possède légalement le ou les produit(s) certifié(s) UTZ, et
- Manipule physiquement le ou les produit(s) certifié(s) UTZ, et
- Fait une déclaration de produit (B2B ou B2C).

Si un ou plusieurs des trois points mentionnés ci-dessus ne s'applique *pas* à votre entreprise, un audit n'est pas obligatoire pour travailler avec UTZ. Si c'est le cas, veuillez suivre les étapes suivantes sur le tableau de bord de MultiTrace, après avoir réalisé votre inscription et lisez le point 4 de ce document.

Les trois points ci-dessus s'appliquent-ils à votre entreprise et votre entreprise manipule-t-elle physiquement moins de 200 tonnes métriques de café vert par année civile (total: volumes UTZ et non-UTZ)? Et votre entreprise est-elle un acteur de la chaîne d'approvisionnement (ACA) individuel ou multi-site (avec une administration centrale)? Dans ce cas, il se peut que vous soyez éligibles pour la dérogation pour les petits volumes. Merci de suivre les étapes suivantes sur le tableau de bord de MultiTrace après avoir réalisé votre inscription, et puis lisez le point 4 de ce document. Pour plus d'informations, veuillez consulter le point 2.2 du [Protocole de Certification](#).

2) Comment obtenir une certification?

Les audits de certification UTZ sont effectués par des organismes de certification tiers indépendants qui sont agréés par UTZ. Si vous voulez être certifié, veuillez contacter un organisme de certification directement. Le prix de l'audit peut varier en fonction de la taille de votre entreprise et de la disponibilité des organismes de certification. Pour obtenir la meilleure offre, nous vous recommandons de contacter plusieurs organismes de certification.

La liste des organismes de certification agréés pour effectuer les audits UTZ est disponible [ici](#).

3) Quand dois-je obtenir la certification?

Votre premier audit doit être planifié **pas plus de 4 mois** après la réception de votre premier achat de produit certifié UTZ. Il n'est pas possible de revendiquer comme certifié UTZ du café acheté plus de 4 mois avant la date de l'audit de certification.

Vous trouverez plus d'informations sur les modèles de traçabilité avec lesquels nous travaillons et les exigences d'audit correspondantes dans notre [Norme de chaîne de traçabilité](#) sous le point 1.9.

Gardez à l'esprit que, pour que les produits étiquetés UTZ puissent être commercialisés, les fabricants doivent obtenir auparavant le certificat UTZ. L'obtention de la certification UTZ pouvant prendre plusieurs mois, veuillez planifier votre audit à temps.



4) Quels sont les coûts?

Frais de programme

UTZ facture des frais pour le programme basés sur le volume qui sont fixés à 26,50 \$ US par tonne métrique d'équivalent café vert. Il y a 2 scénarios :

1. Si de l'extrait, arôme, couleur, liqueur de café ou tout autre produit à base de café est produit, alors l'entreprise qui fabrique ces produits sera facturée pour les frais de programme.
2. Si un produit fini contient du café certifié UTZ pur, alors les frais de programme sont facturés à l'entreprise qui emballe le café dans le packaging final. Cet acteur de la chaîne d'approvisionnement doit payer ces frais pour tout le café qui est acheté comme étant certifié UTZ, même si le produit final emballé ne porte pas le label UTZ.

Autres coûts

Les frais pour le programme sont les seuls frais facturés aux membres par UTZ pour soutenir et assurer la durabilité de notre programme Café. En outre, les autres coûts suivants peuvent s'appliquer:

Prime: Si vous êtes le premier acheteur du café, vous négociez directement avec l'exploitation ou la coopérative la prime UTZ - un montant au comptant supplémentaire payé au-dessus du prix du marché que vous payeriez pour un produit conventionnel similaire (non-certifié/non-vérifié), parce que le produit est issu d'une production durable et répond aux exigences des normes UTZ. La prime n'est pas fixée par UTZ.

Coûts d'audit: Si l'audit de certification s'applique dans votre cas, vous devez contacter un des [organismes de certification avec lesquels nous travaillons](#) pour planifier votre audit. Les coûts de l'audit dépendent de votre situation et peuvent varier. Les organismes de certification étant des parties tierces, UTZ ne fixe pas le prix des coûts d'audit et n'interfère pas dans les négociations entre les organismes de certification et nos membres.

5) Enregistrement – et ensuite?

Une fois que vous avez réalisé l'inscription, vous recevrez un email avec un lien d'activation. Vous pouvez continuer le processus d'inscription au programme UTZ en suivant ce lien. Assurez-vous de suivre les actions sur le tableau de bord. Pour plus de détails, consultez [ce guide d'inscription](#).

À travers le tableau de bord de MultiTrace, vous pouvez aussi soumettre une demande de validation d'emballage portant le logo UTZ. Pour plus de détails, consultez [ce guide d'étiquetage](#).

Vous avez d'autres questions? Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail membersupport@utz.org ou au numéro de téléphone +31 (0)20 530 8000

Vous êtes prêt à devenir membre du [Programme Café UTZ](#)?

[Enregistrez-vous ici](#)



Informations pour les entreprises – Cacao

Toutes les entreprises qui achètent et/ou vendent des produits de cacao certifiés UTZ doivent s'enregistrer comme membre du [programme Cacao UTZ](#). Veuillez lire ci-dessous ce que cela signifie pour votre entreprise.

1) Je souhaite m'approvisionner en cacao certifié UTZ. Faut-il organiser un audit de certification ?

Pour garantir que les produits avec une revendication UTZ sont liés à une source durable, toutes les entreprises de la chaîne de traçabilité doivent être conformes au document de certification [Norme de chaîne de traçabilité](#). Le document Norme de chaîne de traçabilité (ChoC) décrit toutes les exigences pour les entreprises pour pouvoir commercialiser et revendiquer que produits sont certifiés UTZ.

Un audit de certification pour vérifier la conformité au ChoC est nécessaire si votre entreprise:

- Possède légalement le ou les produit(s) certifié(s) UTZ, et
- Manipule physiquement le ou les produit(s) certifié(s) UTZ, et
- Fait une déclaration de produit (B2B ou B2C).

Si un ou plusieurs des trois points mentionnés ci-dessus ne s'applique *pas* à votre entreprise, un audit n'est pas obligatoire pour travailler avec UTZ. Si c'est le cas, veuillez contacter membersupport@utz.org pour que nous puissions vous guider pour les étapes suivantes et lisez le point 4 de ce document.

Les trois points ci-dessus s'appliquent-ils à votre entreprise et votre entreprise manipule-t-elle physiquement moins de 100 tonnes métriques de cacao par année civile (total: volumes UTZ et non-UTZ en [équivalent de fèves de cacao](#))? Et votre entreprise est-elle un acteur de la chaîne d'approvisionnement (ACA) individuel ou multi-site (avec une administration centrale)? Dans ce cas, il se peut que vous soyez éligibles pour la dérogation pour les petits volumes. Merci de consulter le point 2.2 du [Protocole de Certification](#) ou nous contacter à l'adresse membersupport@utz.org, et lisez le point 4 de ce document.

2) Comment obtenir une certification?

Les audits de certification UTZ sont effectués par des organismes de certification tiers indépendants qui sont agréés par UTZ. Si vous voulez être certifié, veuillez contacter un organisme de certification directement. Le prix de l'audit peut varier en fonction de la taille de votre entreprise et de la disponibilité des organismes de certification. Pour obtenir la meilleure offre, nous vous recommandons de contacter plusieurs organismes de certification.

La liste des organismes de certification agréés pour effectuer les audits UTZ est disponible [ici](#).

3) Quand dois-je obtenir la certification?

Le délai dans lequel votre premier audit doit être planifié dépend du modèle de traçabilité que vous choisissez. Vous trouverez plus d'informations sur les modèles de traçabilité avec lesquels nous travaillons et les exigences d'audit correspondantes dans notre [Norme de chaîne de traçabilité](#) point 1.9.

Votre premier audit doit être planifié **pas plus de 4 mois** après

- le premier achat de produit certifié UTZ (en cas de bilan massique). Il n'est pas possible de revendiquer comme certifié UTZ du cacao acheté plus de 4 mois avant la date de l'audit de certification.
- la réception de votre premier achat de cacao certifié UTZ (en cas de séparation ou d'identité préservée). Il n'est pas possible de revendiquer comme certifié UTZ du cacao reçu plus de 4 mois avant la date de l'audit de certification.

Les points sont énumérés spécifiquement dans la [Checklist](#), que vous pouvez utiliser pour effectuer votre auto-évaluation.



Gardez à l'esprit que, pour que les produits étiquetés UTZ puissent être commercialisés, les fabricants doivent obtenir auparavant le certificat UTZ. L'obtention de la certification UTZ pouvant prendre plusieurs mois, veuillez planifier votre audit à temps.

4) Quels sont les coûts?

Cotisation de membre

Les membres du programme Cacao UTZ paient une cotisation annuelle de membre. Cette cotisation dépend du volume de cacao que vous achetez chaque année civile.

| | Cacao certifié UTZ acheté (en tonnes en équivalent fèves de cacao) | Cotisation annuelle de membre |
|---------------|---|----------------------------------|
| Small member | < 100 | 250 € |
| Normal member | 100 – 10.000 | 2 000 € |
| Large member | > 10.000 | 4 000 € |

Notez que dans le programme Cacao UTZ, nous calculons les volumes de cacao en [équivalent en fèves de cacao](#). La cotisation de membre est calculée au moment de l'enregistrement au programme cacao et est calculé au prorata. Cela signifie que, si vous vous enregistrez au cours d'une année civile, vous ne serez facturé que pour les mois pendant lesquels vous êtes enregistré au programme cacao d'UTZ.

Certaines entreprises sont exonérées du paiement des frais d'inscription. Il s'agit des producteurs (exploitants, groupes de producteurs) et des entreprises qui gèrent uniquement les produits finis destinés aux consommateurs (par ex. grande distribution). Si vous n'êtes pas sûr d'être concerné par la cotisation de membre, contactez-nous à l'adresse membersupport@utz.org pour des précisions.

Frais de programme

En plus la cotisation annuelle de membre, UTZ facture des frais de programme basés sur le volume. Ces frais sont prélevés uniquement au premier acheteur de cacao certifié UTZ (c'est-à-dire, l'entreprise qui achète les fèves de cacao au producteur ou groupe de producteurs) et sont fixés à 10 € par tonne métrique de cacao certifié UTZ. Si le premier acheteur achète plus de 10 000 tonnes métriques de fèves de cacao UTZ par année civile, UTZ offre une [remise](#).

Autres coûts

La cotisation annuelle de membre et les frais pour le programme sont les seuls frais facturés aux membres par UTZ pour soutenir et assurer la durabilité de notre programme Cacao. En outre, les autres coûts suivants peuvent s'appliquer:

Prime: Si vous êtes le premier acheteur du cacao, vous négocierez directement avec l'exploitation ou le groupe de producteurs la prime UTZ - un montant au comptant supplémentaire payé au-dessus du prix du marché que vous payeriez pour un produit conventionnel similaire (non-certifié/non-vérifié), parce-que le produit est issu d'une production durable et répond aux exigences des normes UTZ. La prime n'est pas fixée par UTZ.

Coûts d'audit: Si l'audit de certification s'applique dans votre cas, vous devez contacter un des [organismes de certification avec lesquels nous travaillons](#) pour planifier votre audit. Les coûts de l'audit dépendent de votre situation et peuvent varier. Les organismes de certification étant des parties tierces, UTZ ne fixe pas le prix des coûts d'audit et n'interfère pas dans les négociations entre les organismes de certification et nos membres.



5) Enregistrement – et ensuite?

Une fois que nous aurons vérifié votre enregistrement, vous recevrez vos identifiants de connexion pour accéder au GIP (Good Inside Portal) dans un délai de 3 jours ouvrés. Vous trouverez sur le portail GIP la liste complète de nos membres, le système de traçabilité et la documentation de formation à son utilisation. Veuillez noter que vous avez besoin d'une licence GIP pour entrer dans le système de traçabilité et pour commencer à enregistrer vos ventes de produits de cacao certifiés purs. Les membres qui passent l'audit de certification reçoivent cette licence automatiquement avec le certificat. Les membres qui sont exemptés d'un audit de certification peuvent demander l'accès au système de traçabilité à l'adresse membersupport@utz.org.

Le portail GIP est également la plate-forme où les approbations doivent être demandées pour l'emballage des produits portant le logo et ou/la revendication UTZ. Le système d'approbation d'étiquetage en ligne est à votre disposition dès que vous recevez vos identifiants de connexion.

Vous avez d'autres questions? Vous pouvez nous contacter à l'adresse membersupport@utz.org ou au numéro +31 (0)20 530 8000.

Vous êtes prêt à devenir membre du [programme Cacao UTZ](#)?

[Enregistrez-vous ici](#)



Informations pour les entreprises - Thé

Toutes les entreprises qui achètent et/ou vendent des produits de thé/rooibos/tisanes certifiés UTZ doivent s'enregistrer comme membre du [Programme Thé UTZ](#). Veuillez lire ci-dessous ce que cela signifie pour votre entreprise.

NB: Si votre entreprise achète des ingrédients de tisanes de producteurs (non-certifiés) et vous voulez obtenir la certification avec le standard joint UEBT/UTZ pour les tisanes, cliquez [ici](#) pour plus d'informations. Les entreprises intéressées à acheter uniquement des ingrédients de tisanes certifiés UTZ peuvent suivre les instructions ci-dessous.

1) Je souhaite m'approvisionner en thé, rooibos et/ou tisanes certifié(s) UTZ. Faut-il organiser un audit de certification ?

Pour garantir que les produits avec une revendication UTZ sont liés à une source durable, toutes les entreprises de la chaîne de traçabilité doivent être conformes au document de certification Norme de chaîne de traçabilité pour [thé/rooibos/tisanes](#). Le document Norme de chaîne de traçabilité (ChoC) décrit toutes les exigences pour les entreprises pour pouvoir commercialiser et revendiquer que les produits sont certifiés UTZ.

Un audit de certification pour vérifier la conformité au ChoC est nécessaire si votre entreprise:

- Possède légalement le ou les produit(s) certifié(s) UTZ, et
- Manipule physiquement le ou les produit(s) certifié(s) UTZ, et
- Fait une déclaration de produit (B2B ou B2C).

Si un ou plusieurs des trois points mentionnés ci-dessus ne s'applique *pas* à votre entreprise, un audit n'est pas obligatoire pour travailler avec UTZ. Si c'est le cas, veuillez contacter membersupport@utz.org pour que nous puissions vous guider pour les étapes suivantes et voir le point 4 de ce document.

Les trois points ci-dessus s'appliquent-ils à votre entreprise et votre entreprise manipule-t-elle physiquement moins de 200 tonnes métriques de thé/rooibos/tisanes par année civile (total: volumes UTZ et non-UTZ)? Et votre entreprise est-elle un acteur de la chaîne d'approvisionnement (ACA) individuel ou multi-site (avec une administration centrale)? Dans ce cas, il se peut que vous soyez éligibles pour la dérogation pour les petits volumes. Merci de consulter le point 2.2 du [Protocole de Certification](#) ou nous contacter à l'adresse membersupport@utz.org, et lisez le point 4 de ce document.

2) Comment obtenir une certification?

Les audits de certification UTZ sont effectués par des organismes de certification tiers indépendants qui sont agréés par UTZ. Si vous voulez être certifié, veuillez contacter un organisme de certification directement. Le prix de l'audit peut varier en fonction de la taille de votre entreprise et de la disponibilité des organismes de certification. Pour obtenir la meilleure offre, nous vous recommandons de contacter plusieurs organismes de certification.

La liste des organismes de certification agréés pour effectuer les audits UTZ est disponible [ici](#).

3) Quand dois-je obtenir la certification?

Votre premier audit doit être planifié **pas plus de 4 mois** après la réception de votre premier achat de produit certifié UTZ (thé/rooibos/tisane). Il n'est pas possible de revendiquer comme certifié UTZ du thé/rooibos/tisane reçu plus de 4 mois avant la date de l'audit de certification.

Vous trouverez plus d'informations sur les modèles de traçabilité avec lesquels nous travaillons et les exigences d'audit correspondantes dans notre Norme de chaîne de traçabilité pour [thé/rooibos/tisanes](#) sous point 1.9. Les points de contrôle sont énumérés spécifiquement dans la [Checklist](#), que vous pouvez utiliser pour effectuer votre auto-évaluation.



Gardez à l'esprit que, pour que les produits étiquetés UTZ puissent être commercialisés, les fabricants doivent obtenir auparavant le certificat UTZ. L'obtention de la certification UTZ pouvant prendre plusieurs mois, veuillez planifier votre audit à temps.

4) Quels sont les coûts?

Frais de programme

UTZ facture des frais pour le programme basés sur le volume qui sont fixés à €22,50 par tonne métrique de thé/rooibos/tisane. Il y a 2 scénarios :

1. Si de l'extrait, arôme, couleur, liqueur de thé ou tout autre produit à base de thé est produit, alors l'entreprise qui fabrique ces produits sera facturée pour les frais de programme.
2. Si un produit fini contient du thé/rooibos/tisane certifié UTZ pur, alors les frais de programme sont facturés à l'entreprise qui emballe le thé/rooibos/tisane dans le packaging final. Cet acteur de la chaîne d'approvisionnement doit payer ces frais pour tout le thé/rooibos/tisane qui est acheté comme étant certifié UTZ, même si le produit final emballé ne porte pas le label UTZ.

Autres coûts

Les frais pour le programme sont les seuls frais facturés aux membres par UTZ pour soutenir et assurer la durabilité de notre programme Thé. En outre, les autres coûts suivants peuvent s'appliquer:

Prime: Si vous êtes le premier acheteur du thé, vous négociez directement avec l'exploitation ou le groupe de producteurs la prime UTZ - un montant au comptant supplémentaire payé au-dessus du prix du marché que vous payeriez pour un produit conventionnel similaire (non-certifié/non-vérifié), parce-que le produit est issu d'une production durable et répond aux exigences des normes UTZ. La prime n'est pas fixée par UTZ.

Coûts d'audit: Si l'audit de certification s'applique dans votre cas, vous devez contacter un des [organismes de certification avec lesquels nous travaillons](#) pour planifier votre audit. Les coûts de l'audit dépendent de votre situation et peuvent varier. Les organismes de certification étant des parties tierces, UTZ ne fixe pas le prix des coûts d'audit et n'interfère pas dans les négociations entre les organismes de certification et nos membres.

5) Enregistrement – et ensuite?

Une fois que nous aurons vérifié votre enregistrement, vous recevrez vos identifiants de connexion pour accéder au GIP (Good Inside Portal) dans un délai de 3 jours ouvrés. Vous trouverez sur le portail GIP la liste complète de nos membres, le système de traçabilité et la documentation de formation à son utilisation. Veuillez noter que vous avez besoin d'une licence GIP pour entrer dans le système de traçabilité et pour commencer à enregistrer vos ventes de produits de thé/rooibos/tisane certifiés purs. Les membres qui passent l'audit de certification reçoivent cette licence automatiquement avec le certificat. Les membres qui sont exemptés d'un audit de certification peuvent demander l'accès au système de traçabilité à l'adresse membersupport@utz.org.

Le portail GIP est également la plate-forme où les approbations doivent être demandées pour l'emballage des produits portant le logo et/ou la revendication UTZ. Le système d'approbation d'étiquetage en ligne est à votre disposition dès que vous recevez vos identifiants de connexion.

Vous avez d'autres questions? Vous pouvez nous contacter à l'adresse membersupport@utz.org ou au numéro +31 (0)20 530 8000.

Vous êtes prêt à devenir membre du [programme Thé UTZ](#)?

[Enregistrez-vous ici](#)

